

- 3 -

RESOLUTION SUR L'APPRECIATION DU TRAVAIL DU PARTI .

Le C.C. constate l'amélioration du travail du Parti dans le sens d'une meilleure conception du travail communiste d'entreprises et de quartier

- constate les efforts de la Région Parisienne et de certaines régions pour traduire dans l'action l'orientation donnée par la direction du Parti ;

- constate en outre l'effort accompli pour éditer à la base un matériel d'agitation et de propagande en direction des usines et des quartiers ;

- demande au Parti de redoubler d'efforts dans cette voie : constitution de cellules d'entreprises, travail local patient d'accrochage par les sympathisants, réunions de sympathisants
réunions publiques de quartiers.

+ + +

RESOLUTION SUR L'ECOLE DU MILITANT .

Le C.C. considérant l'éducation des militants comme une tâche politique urgente décide que des mesures seront prises pour éditer avant le prochain C.C. les brochures prévues pour l'école du militant .

+ + +

RESOLUTION SUR LE PROBLEME FINANCIER .

Le C.C. attire l'attention du Parti sur la gravité du problème financier .

- demande à tous les responsables de se conformer strictement aux directives données par la circulaire d'organisation .

- exige des trésoriers du Parti à tous les échelons une responsabilité totale .

- n'hésiter pas à prendre des sanctions contre les négligences dans ce domaine qui conditionne la vie même du Parti .

Amendement : " responsabilité personnelle " .

+ + +